

La concertation à la belge mal en point

● Le fédéral et les Régions doivent discuter d'un plan pour restaurer l'image de la Belgique. Mais en sont-ils encore capables ?

● Richard Miller (MR) appelle à l'apaisement avant la réunion de ce mercredi.

● Mais le député fédéral estime que le Wallonie doit accepter l'effort budgétaire que lui impose le gouvernement fédéral dans le cadre du tax shift.

L'enjeu de la réunion

Le menu de ce mercredi est chargé : TVA sur les jeux de hasard, restauration de l'image du pays...

Fédéral. Les points mis à l'agenda du comité de concertation de ce mercredi matin par le gouvernement fédéral concernent l'état d'avancement des accords de coopération dans les différents gouvernements et parlements du pays. Mais encore, le suivi des convocations et des travaux des conférences interministérielles. Un point plus important a été ajouté très récemment; il concerne la mise en place d'une task force visant à déterminer une stratégie de communication qui doit permettre de renforcer l'image de la Belgique. Le Premier ministre Charles Michel avait annoncé la semaine dernière que quatre millions d'euros seraient dégagés pour mener à bien cette mission qui doit durer deux ans. Le Premier ministre invite d'ailleurs les entités fédérées à apporter un soutien financier éventuel à cette campagne. La task force devrait être composée de différents représentants des services publics fédéraux (Affaires étrangères, Economie, Finances et Intérieur), de représentants des régions et communautés, des organismes publics fédérés compétents en matière de tourisme, d'exportation et de représentations internationales.

Wallonie. A la demande du gouvernement wallon, il devrait encore être discuté du projet du gouvernement fédéral concernant la TVA sur les jeux de hasard qui, rappelons-le, est une compétence régionale. C'est surtout sur ce sujet que les discussions risquent d'être particulièrement animées. **S. Ta.**

Le comité de concertation, le lieu de la pacification fédérale

Éclairage Stéphane Tassin

Tous les mois, le gouvernement fédéral et les entités fédérées (Régions et Communautés) sont invités à se retrouver au sein du comité de concertation. Par le passé, les médias en parlaient peu et si débat houleux il y avait, personne n'en faisait état.

Depuis les dernières élections (mai 2014) et la mise en place de majorités asymétriques, les choses sont moins simples. Les premiers comités de concertation ont eu un impact médiatique beaucoup plus important. On se souvient de Paul Magnette (ministre-Président wallon, PS) qui avait le sentiment d'incarner les Dom-Tom (territoires français d'outre-mer) face au "ministre des colonies", tant, selon ses dires, l'attitude de Charles Michel (Premier ministre, MR) à son égard était hautaine, méprisante. Le même Magnette, à l'issue d'une autre réunion de ce genre, surpris des déclarations de Charles Michel à la presse, aura des mots plus durs encore en précisant que le Premier ministre "ment comme il respire".

Rancœurs accumulées

On se souviendra aussi de Christophe Lacroix (ministre wallon du budget, PS) qui, évoquant le dernier comité de concertation en date, dans un entretien donné à "La Libre", expliquait que "Pour certains au MR, la Wallonie c'est de la merde". Le ministre-Président bruxellois, Rudi Vervoort (PS), ne sera pas en reste non plus, lors-

qu'à l'issue d'un Codeco (le nom raccourci du comité de concertation) plutôt cordial à propos des tunnels, il lira, via une dépêche de l'agence Belga, des propos particulièrement critiques de Charles Michel et de Geert Bourgeois (ministre-Président flamand, N-VA) sur sa lecture du dossier.

Si les tensions rencontrées au début au Codeco pouvaient s'expliquer par les rancœurs accumulées lors de la mise en place des majorités régionales (sans le MR) suivies de celle du gouver-

nement fédéral (sans tous les autres partis francophones), rien n'est venu calmer les esprits ensuite.

Lundi encore, les noms d'oiseaux ont volé en vue du comité de concertation qui se tient ce mercredi et dont le menu est copieux (lire ci-dessus). Le ministre-Président wallon Paul Magnette (PS) déclarait dans "La Libre" vouloir renégocier le tax shift fédéral qui coûterait 300 millions à la Wallonie. Le président du MR, Olivier Chastel, lui, a aussitôt rappelé que le comité de concertation ne devait pas servir à discuter des mesures prises par d'autres. Précisant, par exemple, que "le gouvernement fédéral ne compte pas profiter du comité de concertation pour critiquer des décisions prises au niveau wallon".

La loi sur le Conseil d'Etat

Bref, les tensions sont toujours bien présentes. Pourtant, si le comité de concertation existe, c'est avant tout pour les éviter. Sans

être prévu par la constitution, il découle des articles 134 et 143 de la Constitution belge qui veut que *“dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'Etat fédéral, les Communautés, les Régions et la Commission communautaire commune agissent dans le respect de la loyauté fédérale, en vue d'éviter des conflits d'intérêts”*. Dans notre Etat fédéral, le principe de base détermine que le conflit d'intérêt potentiel doit être réglé prioritairement par consensus. Le comité de concertation est prévu par les lois coordonnées sur le Conseil d'Etat dans son article 31.

Le Crisp (le centre de recherche d'information socio-politique) précise aussi, dans son recueil de *“vocabulaire politique”* (disponible sur son site Internet) que *“c'est le comité de concertation qui est saisi lorsqu'un gouvernement estime qu'il y a conflit d'intérêts avec un autre gouvernement. Il dispose de 60 jours pour rendre une décision.”*

En résumé, le Codeco doit être l'endroit où l'on se parle et où l'on peut même se disputer mais surtout on doit y dégager un consensus et y laisser les problèmes. L'histoire récente nous confirme que ce n'est pas toujours le cas.

Le comité de concertation est prévu par les lois coordonnées sur le Conseil d'Etat dans son article 31.

“Cette législature est un test pour le fédéralisme d'union”

On pourrait résumer la pensée du député libéral Richard Miller de la façon suivante: d'un côté, il y a le modèle socialiste, sclérosé, à bout de souffle, singulièrement en Wallonie; de l'autre, le modèle libéral, porteur d'avenir, qui se concrétise dans la politique du gouvernement fédéral emmené par “son” Premier ministre, Charles Michel (MR). Richard Miller, qui est aussi l'un des penseurs du Mouvement réformateur (MR), s'en explique.

M. Miller, le tax shift (la réforme fiscale) du gouvernement fédéral coûtera près de 300 millions d'euros à la Wallonie d'ici 2019. Dans ce contexte, le ministre-Président wallon Paul Magnette (PS) a appelé lundi, dans “La Libre”, à une renégociation du tax shift dans le cadre du comité de concertation. Craignez-vous une réunion explosive ce mercredi ?

Tous les Belges ont intérêt à ce que le comité de concertation ne soit pas une foire d'empoigne et à ce que les différentes entités du pays puissent se parler et porter des projets communs. Je regrette la sortie de Paul Magnette, qui aborde le comité de concertation avec la volonté d'attaquer le gouvernement fédéral.

On ne peut nier que le tax shift a un coût pour la Wallonie.

Il a un coût également pour le fédéral. Le fédéralisme d'union doit se concrétiser dans le fait que chaque entité assume une partie de notre relance commune.

Le problème, c'est que le fédéral a imposé à la Wallonie un effort budgétaire supplémentaire, sans concertation. Ça ne favorise pas le fédéralisme de coopération.

Ecoutez, j'espère que le comité de concertation sera le lieu du dialo-

gue retrouvé entre les entités de l'Etat, quelles que soient les composantes politiques. C'est dans l'intérêt des Belges, des Wallons aussi. Ce dispositif, qui est au cœur de notre fédéralisme, doit trouver sa vitesse de croisière, son mode de fonctionnement, sa façon de dégager des réponses qui rassemblent les Belges. Cette législature est un test pour un fédéralisme d'union. Le plus difficile, c'est de commencer. Et chacune des Régions doit prendre sa part de l'effort collectif. La Wallonie y compris.

Mais est-ce normal que le fédéral envoie une facture de 300 millions d'euros au gouvernement wallon sans concertation ?

C'est le résultat aussi de la sixième réforme de l'Etat, votée par tous les partis, y compris ceux qui dirigent la Région wallonne. Quand le gouvernement fédéral prend des mesures en matière de pouvoir d'achat ou de création d'emplois, ça profite aussi à la Wallonie. Je sais que c'est une région qui a des difficultés, mais je me pose une question à propos de la fédéralisation de l'Etat.

Dites...

Par le passé, on a voulu voir la fédéralisation comme une solution aux problèmes belges. Aujourd'hui, on constate qu'elle n'est peut-être pas la panacée. Mais est-ce dû à la fédéralisation en tant que telle, ou bien est-ce parce qu'elle a donné les clés du pouvoir en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française) à un parti dominant, le PS ? En Wallonie et maintenant à Bruxelles, qui est malheureusement aussi dirigée par les socialistes, c'est peut-être ça qui fait que la fédéralisation a du mal à trouver sa vitesse de croisière.

(lire la suite en page 6)

“Dire que le gouvernement est antisocial est contredit par les chiffres”

■ Selon Richard Miller, les mesures de l'exécutif fédéral portent leurs premiers fruits.

(lire le début en page 5)

Quel est le rapport entre le manque de réussite de notre modèle fédéral et le fait que le PS est le parti dominant au Sud ?

Le lien est simple. Quand vous avez un PS dominant, comme c'est le cas en Région wallonne, et que les problèmes persistent (chômage, déficit budgétaire, etc.), c'est peut-être parce que le socialisme n'est plus le projet que la société attend aujourd'hui. Au Nord du pays, il n'y a pas une telle domination d'une seule formation politique. Et j'ai le sentiment que la confrontation des idées est bénéfique pour le citoyen.

Si les socialistes dominent, c'est parce qu'ils ont été élus démocratiquement...

Bien sûr ! Et notre ambition est qu'il n'y ait plus de majorité surdominante en Wallonie avec les socialistes. D'ailleurs, on voit que s'ils gouvernent avec le CDH, c'est pour asseoir leur pouvoir.

Quel est précisément le problème, selon vous : le socialisme de manière générale ou bien le PS francophone ?

Je crois que c'est une façon d'opérer qui fait que l'appareil socialiste prime sur les individus. Si je suis libéral, c'est parce que je crois qu'il faut laisser un maximum de liberté aux individus, c'est ça qui fait bouger les choses. Le socialisme bride l'initiative individuelle et l'esprit d'entreprendre.

Cela dit, la politique du gouvernement fédéral a fait descendre entre 50000 et 60000 personnes dans les rues de Bruxelles, mardi. Réformes du marché du travail et des pensions, saut d'index, hausse de la TVA sur l'électricité et des accises, économies dans les services publics... Quand on fait l'addition, on peut

comprendre cette manifestation, non ?

On peut comprendre une manifestation qui rassemble des citoyens qui s'interrogent sur leur avenir. Mais il faut accepter l'idée que le gouvernement de Charles Michel prend des mesures nécessaires pour le financement de la sécurité sociale, pour le paiement des pensions, pour dégager des moyens pour relancer l'activité économique. Et les effets sont déjà perceptibles.

Quels effets, concrètement ?

Le taux de chômage est au plus bas. L'Office national de l'emploi (Onem) constate que le nombre de chômeurs complets indemnisés n'a jamais été aussi bas depuis 1992.

C'est aussi dû aux exclusions du chômage, plus nombreuses qu'avant.

Il y a de ça en partie, mais pas seulement. Il y a une baisse réelle du chômage que l'on doit pouvoir acter.

Quelles seraient les autres preuves de l'efficacité des mesures du gouvernement ?

Les créations d'entreprises: le chiffre pour cette année est de l'ordre de 89000. Réduction significative du nombre de faillites: 10000 en 2015, soit 6 % de moins qu'en 2014. Le handicap salarial avec les pays voisins est aujourd'hui résorbé. Enfin, le tax shift a déjà permis une hausse du salaire net des travailleurs de près de 80 euros par mois. Dire que le gouvernement est antisocial ou "anti-travailleurs" est contredit par les chiffres.

Chômage, créations d'entreprises, faillites, tout cela n'est-ce pas dû à l'amélioration de la conjoncture en Europe, plutôt qu'à l'action du gouvernement ?

Aux deux ! On ne va pas se plaindre du retour de la croissance. Mais ce qu'il faut, c'est un gouvernement capable de prendre le train de la croissance en marche. Et il le fait. Je suis heureux de

voir ce gouvernement, dans lequel la famille socialiste ne siège pas, prendre des mesures qui collent davantage à la nouvelle réalité du monde du travail.

C'est impossible avec les socialistes ?

C'est mon sentiment, oui. Le projet libéral que l'on retrouve dans le gouvernement de Charles Michel montre son efficacité et sa cohérence.

Antoine Clevers

“Quand vous avez un PS dominant, comme c'est le cas en Région wallonne, et que les problèmes persistent, c'est peut-être parce que le socialisme n'est plus le projet que la société attend aujourd'hui.”

“Ce gouvernement, sans les socialistes, prend des mesures qui collent davantage à la nouvelle réalité du monde du travail.”